



Envoyé en préfecture le 17/10/2023

Reçu en préfecture le 17/10/2023

Publié le

S²LOW

ID : 003-210301388-20231013-LARBREAVENANT1-AU

DÉCISION DU MAIRE

Je soussigné Jacques de CHABANNES, Maire de Lapalisse, décide de conclure l'avenant n°1 au marché relatif à l'étude de schéma directeur d'assainissement avec la société LARBRE INGENIERIE SAS situé 12 rue des cigognes, 03 100 MONTLUCON.

Le montant du marché s'élève à 94 980,00 € HT soit 113 976,00 € TTC.

L'avenant n°1 consiste à rajouter les missions suivantes :

- Complément d'investigations sur 130 regards de visite
- Ajout du suivi d'un Déversoir d'orage pour les 2 campagnes
- Suppression de la nocturne de nappe basse

Le montant de l'avenant n°1 est de 1 180,00 € HT soit 1 416,00 € TTC.

Le montant du marché après avenant n°1 est de 96 160,00 € HT soit 115 392,00 € TTC.

L'avenant correspond à une augmentation de 1,2 %.

Cette décision est prise en application de la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2020 accordant à Monsieur le Maire délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Fait à Lapalisse, le 13/10/2023



Jacques de CHABANNES
Maire de LAPALISSE